



**Comptes annuels
de l'exercice clos
au 31 décembre 2016**

agēa
agent général d'assurance



ON ASSURE MIEUX
QUAND ON
CONNAÎT BIEN

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

BILAN

BILAN

-
ACTIF

	Exercice clos le 31 12 2016			Exercice 2015
	Brut	Amortissements Dépreciation	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, logiciels	2 115,23	2 115,23	0,00	1 308,35
Avances et acompte sur immob. incorporelles	174 240,00	0,00	174 240,00	80 000,00
	176 355,23	2 115,23	174 240,00	81 308,35
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 621 171,00	0,00	1 621 171,00	1 621 171,00
Bâtiment & composants	3 661 971,66	847 152,51	2 814 819,15	3 010 460,85
Agencements et installations	376 452,83	127 643,02	248 809,81	266 064,32
Matériel de bureau	24 739,70	16 071,65	8 668,05	9 006,51
Matériel informatique	115 765,91	100 197,85	15 568,06	13 424,24
Matériel d'exposition	4 532,44	1 285,62	3 246,82	8 432,27
Mobilier de bureau	119 462,34	80 970,12	38 492,22	41 766,78
	5 924 095,88	1 173 320,77	4 750 775,11	4 970 325,97
Immobilisations financières				
Participations	37 197,56	0,00	37 197,56	37 197,56
Titres immobilisés	351 993,40	0,00	351 993,40	533 542,21
Autres immobilisations financières	10 307,98	0,00	10 307,98	10 307,98
	399 498,94	0,00	399 498,94	581 047,75
Total actif immobilisé	6 499 950,05	1 175 436,00	5 324 514,05	5 632 682,07
Actif circulant				
Avances et acomptes versés sur commande	63 492,21	0,00	63 492,21	30 709,16
Créances sociales et fiscales	17 077,04	0,00	17 077,04	13 571,77
Autres créances	427 004,76	0,00	427 004,76	262 729,07
Total actif circulant	507 574,01	0,00	507 574,01	307 010,00
Disponibilités				
Valeurs mobilières de placement	6 395 366,65	0,00	6 395 366,65	6 213 817,84
Comptes bancaires, caisses	1 358 035,82	0,00	1 358 035,82	1 504 431,10
Total disponibilités	7 753 402,47	0,00	7 753 402,47	7 718 248,94
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	170 485,52	0,00	170 485,52	112 654,97
Total comptes de régularisation	170 485,52	0,00	170 485,52	112 654,97
TOTAL ACTIF	<u>14 931 412,05</u>	<u>1 175 436,00</u>	<u>13 755 976,05</u>	<u>13 770 595,98</u>

BILAN

-

PASSIF

	<u>Exercice 2016</u>	<u>Exercice 2015</u>
Fonds propres		
Fonds syndical	2 642 758,11	2 642 758,11
Réserves diverses	421 000,00	421 000,00
Report à nouveau	8 967 355,96	9 099 200,14
Résultat de l'exercice	56 532,53	-131 844,18
Total fonds propres	12 087 646,60	12 031 114,07
Provisions		
Provisions pour risques	450 000,00	465 000,00
Provisions pour charges	163 769,66	92 700,66
Total provisions	613 769,66	557 700,66
Fonds dédiés		
Fonds dédiés aux contributions publiques de financement	0,00	0,00
Total fonds dédiés	0,00	0,00
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	430 120,47	648 488,96
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	288 420,19	216 440,34
Dettes fiscales et sociales	281 407,59	258 816,99
Autres dettes	54 243,30	58 034,96
Total dettes	1 054 191,55	1 181 781,25
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	368,24	0,00
Total comptes de régularisation	368,24	0,00
TOTAL PASSIF	<u>13 755 976,05</u>	<u>13 770 595,98</u>

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice 2016	Exercice 2015
Produits d'exploitation		
Cotisations des membres adhérents	4 208 786,12	4 184 619,13
Production biens et services	351 125,83	316 196,87
Subvention d'exploitation	57 290,66	55 635,11
Reprise sur provisions	26 551,73	26 714,80
Transfert de charge	21 698,90	22 049,53
Autres produits d'exploitation	7 482,64	1 552,25
Total produits d'exploitation	4 672 935,88	4 606 767,69
Charges d'exploitation		
Achats et charges externes	2 375 444,91	2 261 179,01
Impôts, taxes et versements assimilés	110 298,03	98 953,23
Salaires	1 082 250,55	974 397,25
Charges sociales et autres charges de personnel	560 828,64	516 074,76
Dotations aux amortissements	259 426,42	274 258,29
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant	0,00	0,00
Dotations aux provisions	82 620,73	10 489,87
Autres charges d'exploitation	121 890,93	135 074,86
Total charges d'exploitation	4 592 760,21	4 270 427,27
RESULTAT D'EXPLOITATION	80 175,67	336 340,42
Produits financiers		
Revenus des valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
Produits sur cession de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés	0,00	0,00
Total produits financiers	0,00	0,00
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	12 650,12	17 629,74
Total charges financières	12 650,12	17 629,74
RESULTAT FINANCIER	- 12 650,12	-17 629,74
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	67 525,55	318 710,68

agéa

30 rue Olivier Noyer
75014 PARIS
Siret : 784 702 524 00140

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice 2016	Exercice 2015
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 320,94	0,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0,00	0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges	0,00	23 000,00
Total produits exceptionnels	4 320,94	23 000,00
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 544,04	23 554,86
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0,00	0,00
Dotation aux amortissements, aux dépréciations, aux provisions	5 769,92	450 000,00
Total charges exceptionnelles	15 313,96	473 554,86
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 10 993,02	-450 554,86
Contributions de financement		
Engagement à réaliser	0,00	0,00
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0,00	0,00
Total contributions de financement	0,00	0,00
Impôt sur les bénéfices	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS	4 677 256,82	4 629 767,69
TOTAL DES CHARGES	4 620 724,29	4 761 611,87
RESULTAT DE L'EXERCICE	<u>56 532,53</u>	<u>-131 844,18</u>

agēa

Fédération nationale des Syndicats d'Agents généraux d'assurance
30 rue Olivier Noyer - 75014 PARIS
Siret 784 702 524 00140

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

ANNEXE

1 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

agéa, Fédération nationale des Syndicats d'Agents généraux d'assurance, est un syndicat professionnel régi par les dispositions des articles L 2131-1 et suivants du Code du Travail.

Les comptes de l'exercice ont été établis suivant les principes généraux de la comptabilité et respectent les principes de continuité d'exploitation, de prudence, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

Les règles d'évaluation et de présentation des comptes résultent de l'application des dispositions du plan comptable général et des adaptations relatives aux associations et aux syndicats prévus aux Règlements 99-01 et 2009-10 du Comité de la Réglementation Comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale est la méthode des coûts historiques.

2 - FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucune circonstance particulière qui empêcherait de comparer, d'un exercice sur l'autre, certains postes du bilan ou du compte de résultat n'est à signaler.

3 - CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice 2016.

4 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES DE L'EXERCICE

Aucun évènement postérieur à la clôture des comptes de l'exercice 2016 n'est à signaler.

5 - NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles :

Aucune acquisition de cette nature n'est à constater au titre de l'exercice 2016.

En revanche, dans le cadre du projet de refonte de son système d'information, le dernier versement afférent aux travaux de rédaction du cahier des charges, ainsi qu'un premier versement relatif aux travaux d'adaptation et de déploiement de la solution retenue ont été effectués et inscrits en compte d'« avances et acomptes sur immobilisations incorporelles », soit 94 K€.

Par ailleurs, des sorties constituées uniquement de mise au rebut de logiciels ou développements informatiques obsolètes sans valeur résiduelle, ont été constatées en 2016.

Au 31 décembre 2016, l'inventaire des immobilisations incorporelles s'établit donc comme suit :

<i>Nature d'immobilisations</i>	<i>Valeur brute au 1er janvier</i>	<i>Acquisitions de l'exercice</i>	<i>Sorties de l'exercice</i>	<i>Valeur brute au 31 décembre</i>
Licences, logiciels informatiques	274 769,13	0,00	272 653,90	2 115,23
Avances & Acomptes sur Immobilisations Incorporelles	80 000,00	94 240,00	0,00	174 240,00
Total	354 769,13	94 240,00	272 653,90	176 355,23

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition d'immobilisations sont comptabilisés directement en charge.

Compte tenu des investissements réalisés au cours de l'exercice (31 K€ selon détail ci-après) et des mise au rebut pratiquées (matériel d'exposition lié au salon de l'assuré qui n'a pas été renouvelé), l'inventaire des immobilisations corporelles au 31 décembre 2016 s'établit comme suit :

<i>Nature d'immobilisations</i>	<i>Valeur brute au 1er janvier</i>	<i>Acquisitions ou transferts de l'exercice</i>	<i>Sorties ou transferts de l'exercice</i>	<i>Valeur brute au 31 décembre</i>
Terrain	1 621 171,00	0,00	0,00	1 621 171,00
Bâtiment (structures, gros œuvre)	2 239 242,85	0,00	0,00	2 239 242,85
Façades - Toitures	516 748,35	0,00	0,00	516 748,35
Installations techniques :				
<i>Ascenseurs - Monte-charge</i>	314 639,31	0,00	0,00	314 639,31
<i>Climatisation - Chauffage</i>	285 847,14	8 991,00	0,00	294 838,14
<i>Electricité - Plomberie</i>	293 524,59	2 978,42	0,00	296 503,01
Agencements - Aménagements	366 298,36	10 154,47	0,00	376 452,83
Matériel de bureau	23 322,20	1 417,50	0,00	24 739,70
Matériel informatique	105 756,71	10 009,20	0,00	115 765,91
Matériel d'exposition	15 076,05	3 408,00	13 951,61	4 532,44
Mobilier de bureau	112 083,80	7 378,54	0,00	119 462,34
Total	5 893 710,36	44 337,13	13 951,61	5 924 095,88

Il est précisé que les matériels d'exposition mis au rebut n'étaient pas totalement amortis et ont fait l'objet d'une dotation aux amortissements exceptionnelle de 6 K€.

Amortissements

Les amortissements des immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire.

Le taux d'amortissement pratiqué est fixé en fonction de la durée de vie ou d'usage probable des immobilisations, laquelle peut varier pour une même catégorie d'immobilisations (5 à 15 ans pour les agencements et installations, 10 à 25 ans pour les façades et toiture, 40 à 60 ans pour le bâtiment, 3 à 5 ans pour les logiciels, progiciels, matériels de bureau et informatiques, et 8 à 10 ans pour le mobilier).

Pour ce qui concerne la durée d'amortissement des composants de la quote-part de copropriété de l'immeuble de bureau de Paris 14^{ème} (Façade-Toiture, Ascenseurs-Monte charges, Climatisation-Chauffage et Électricité-Plomberie), il est précisé que celle-ci a été déterminée en tenant compte de l'ancienneté desdits composants (derniers travaux exécutés en fin 2001).

Au 31 décembre 2016, après les opérations d'inventaire de l'exercice, les amortissements se présentent comme suit :

<i>Nature d'immobilisations</i>	<i>Montant au 1er janvier</i>	<i>Dotations de l'exercice</i>	<i>Reprises de l'exercice</i>	<i>Montant au 31 décembre</i>
Licences, logiciels informatiques	273 460,78	1 308,35	272 653,90	2 115,23
Bâtiment (structures, gros œuvre)	174 940,74	55 981,18	0,00	230 921,92
Façades - Toitures	161 483,87	51 674,83	0,00	213 158,70
Installations techniques :				
<i>Ascenseurs - Monte-charge</i>	<i>97 595,73</i>	<i>31 463,94</i>	<i>0,00</i>	<i>129 059,67</i>
<i>Climatisation - Chauffage</i>	<i>129 092,53</i>	<i>43 421,23</i>	<i>0,00</i>	<i>172 513,76</i>
<i>Electricité - Plomberie</i>	<i>76 428,52</i>	<i>25 069,94</i>	<i>0,00</i>	<i>101 498,46</i>
Agencements - Aménagements	100 234,04	27 408,98	0,00	127 643,02
Matériel de bureau	14 315,69	1 755,96	0,00	16 071,65
Matériel informatique	92 332,47	7 865,38	0,00	100 197,85
Matériel d'exposition	6 643,78	8 593,45	13 951,61	1 285,62
Mobilier de bureau	70 317,02	10 653,10	0,00	80 970,12
Total	1 196 845,17	265 196,34	286 605,51	1 175 436,00

Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières correspond à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

Le cas échéant, lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur brute, une dépréciation est constatée égale au montant de la différence.

A la clôture de l'exercice, les immobilisations financières sont constituées :

- de titres de participation pour un montant de 37 K€, soit 244 actions de la s.a.s. **agéa PROMOTION** (97,60 % des parts sociales de la société). Aucune dépréciation n'est à constater, les capitaux propres de la Société ressortant à 593 K€ au 31 décembre 2016, y inclus la perte de l'exercice qui s'élève à 115 K€ ;

- de titres immobilisés constitués de 1.294 parts du FCP agéa Avenir nanties en garantie des prêts (1.000 K€ et 300 K€) consentis par notre établissement bancaire pour l'acquisition, en 2012, des locaux de Paris 14^{ème} et le refinancement, en 2013, des travaux d'aménagement de ces locaux.
Le nombre des parts nanties a fait l'objet, le 27 juillet 2016 d'un premier ajustement au titre des parts garantissant le prêt de 300 K€ définitivement soldé, puis d'un second ajustement de telle sorte que la valeur des parts encore nanties au 31 décembre 2016 corresponde à 120 % du capital emprunté restant dû, comme prévu par le contrat de prêt.
La dernière valeur liquidative des parts du FCP s'établissant à 402,95 € au 31 décembre 2016, aucune dépréciation n'est à constater ;
- du fonds de roulement versé à la société Eurest, prestataire de restauration collective des collaborateurs, pour 2 K€ ;
- d'une avance de fonds permanente pour la copropriété de 8 K€.

Créances et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. En cas de risque de non recouvrement, une dépréciation est constatée.

Avances et acomptes versés sur commandes :

Il s'agit d'acomptes sur prestations à venir en 2017 (55 K€) versés à des prestataires ainsi que de fournisseurs débiteurs correspondant à une demande de remboursement (8 K€).

Créances sociales et fiscales :

Ces créances correspondent principalement au solde des prêts consentis au personnel (4K€), aux titres restaurant non encore distribués au personnel (0,4 K€), à des indemnités journalières précomptées aux salariés et restant à percevoir de la Sécurité sociale (5 K€) et à un crédit de TVA à récupérer (7 K€).

Autres créances :

Les éléments les plus significatifs de ce poste du bilan sont :

- les débiteurs divers, 10 K€ dont 9 K€ afférents au règlement de frais de formation des collaborateurs pris en charge par Opcaabaia ;
- la CFDP au titre du remboursement des sinistres réglés en décembre 2016 (9K€) ;
la copropriété sur un solde excédentaire de provisions sur charges (4 K€) ;

- les créances d'agéa sur les « satellites » : le **geia** en application du protocole d'accord et de collaboration de 1991 (146K€), **agéa FORMATION** au titre du personnel de la Fédération mis à disposition en 2016 (141 K€) et, pour le même objet, **agéa PROMOTION** (82 K€) ;
- des produits à recevoir pour 34 K€, dont 30 K€ du FIF-PL au titre du financement du paritarisme 2016 et 4 K€ de solde de cotisations 2016.

L'échéance de ces créances s'établit comme suit :

Créances	Valeur nette	Échéance à		
		1 an au plus	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Avances acomptes sur commandes	63 492,21	63 492,21		
Sociales & fiscales	17 077,04	17 077,04		
Autres créances	427 004,76	427 004,76		
Total	507 574,01	507 574,01		

Comptes de trésorerie

Valeurs mobilières de placement :

La valeur brute des valeurs mobilières de placement correspond à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Le cas échéant, lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

Les cessions de valeurs mobilières sont évaluées, le cas échéant, selon la méthode du « premier entré - premier sorti » (FI-FO).

Par ailleurs, il est rappelé que 1.294 parts du FCP sont nanties en garantie du solde du prêt (429 K€) consenti par notre établissement bancaire pour compléter le financement de l'acquisition des nouveaux locaux de Paris 14^{ème}. Ces 1.294 parts sont inscrites dans le compte « Titres immobilisés ».

A la clôture de l'exercice, la part du FCP agéa AVENIR était valorisée à 402,95 €, soit une performance du fonds s'établissant pour l'exercice à 1,376 % (contre 1,575 % en 2015), et à + 164,316 % depuis sa création en juillet 1996.

A cette même date, hors les parts nanties, les valeurs mobilières de placement disponibles sont constituées de 18.691 parts du FCP **agéa AVENIR** acquises 6.395 K€ et valorisées 7.531 K€, soit une plus-value latente de 1.136 K€.

Disponibilités :

Ce poste du bilan, constitué du solde du compte bancaire fédéral (1.347 K€), du compte bancaire du RGC (9 K€) et de la caisse, n'appelle aucune remarque particulière.

Comptes de régularisationsCharges constatées d'avance :

Il s'agit d'un total de dépenses de 170 K€ engagées et facturées en 2016 mais qui se rattachent au prochain exercice :

- contrats de maintenance ou de location, soit 58 K€ ;
- primes d'assurances, soit 30 K€ ;
- abonnements et documentations, soit 39 K€ ;
- frais relatifs à la campagne d'adhésion 2017, soit 11 K€ ;
- autres prestations, 32 K€.

Fonds propres

Le tableau de variation des fonds propres se présente comme suit :

<i>Fonds syndicaux</i>	<i>Montant au 1er janvier</i>	<i>Affectation résultat 2015</i>	<i>Résultat 2016</i>	<i>Montant au 31 décembre</i>
Fonds syndical	2 642 758,11	0,00	0,00	2 642 758,11
Réserves diverses	421 000,00	0,00	0,00	421 000,00
Report à nouveau	9 099 200,14	-131 844,18	0,00	8 967 355,96
Résultat de l'exercice	-131 844,18	131 844,18	56 532,53	56 532,53
Total	12 031 114,07	0,00	56 532,53	12 087 646,60

Le poste « Réserves diverses » a été constitué sur décision de l'Assemblée générale d'affecter une partie de l'excédent de l'exercice 2009 aux travaux d'élaboration, de mise en place et de déploiement du programme « Professionnalisation des AGA ».

Provisions pour risques et charges

La variation des provisions pour risques et charges s'établit comme suit :

<i>Provisions pour charges</i>	<i>Montant au 1er janvier</i>	<i>Variation</i>		<i>Montant au 31 décembre</i>
		<i>en +</i>	<i>en -</i>	
Provisions pour risques	465 000,00	0,00	15 000,00	450 000,00
Indemnités de départ à la retraite	88 036,82	81 137,51	10 610,22	158 564,11
<i>Montant brut</i>	<i>54 373,10</i>	<i>48 406,13</i>	<i>6 614,99</i>	<i>96 164,24</i>
<i>Charges sociales patronales</i>	<i>33 663,72</i>	<i>32 731,38</i>	<i>3 995,23</i>	<i>62 399,87</i>
Prime de médaille du travail	4 663,84	1 483,22	941,51	5 205,55
Total	557 700,66	82 620,73	26 551,73	613 769,66

Provision pour risques :

L'une des procédures pour lesquelles une provision pour litige avait été constatée dans les comptes des exercices précédents s'est achevée en 2016 ; la provision afférente à cette procédure a donc fait l'objet d'une reprise dans les comptes de l'exercice (15 K€).

Par ailleurs, il est rappelé qu'agéa a été mise en cause dans une procédure relative aux conditions de réalisation du transfert d'actifs effectué, en 1995, des comptes de la FNSAGA – Régime Praga (Section 2 des statuts de la Fédération de l'époque) vers l'association PRAGA. L'instruction achevée, une ordonnance de renvoi devant le Tribunal correctionnel et de non lieu partiel a été délivrée en date du 17 avril 2015.

A la demande du ministère public, le Tribunal a prononcé la relaxe d'agéa ; sur le plan pénal, ce jugement, favorable à agéa, est définitif.

Le Tribunal a toutefois jugé recevable la constitution des 58 parties civiles et celles-ci ont fait appel de la décision ; la Cour d'Appel aura donc à statuer sur la seule question des intérêts civils.

agéa reste confiante quant à sa capacité à démontrer que la demandes des parties civiles est sans fondement. Il est toutefois impossible de prédire avec certitude l'issue d'une telle procédure ; aussi la provision de 450 K€ constituée en 2015 au titre de ce dossier a-t-elle été conservée.

Provisions pour charges

Les sommes inscrites à ce poste du bilan se rapportent aux indemnités dues en cas de départ à la retraite d'un collaborateur et aux primes de médaille du travail susceptibles d'être versées.

En ce qui concerne la provision pour indemnités de départ à la retraite, le calcul est fondé, outre les facteurs de probabilité individuels (hors mortalité), sur l'hypothèse d'un départ à la retraite à l'initiative du salarié, à l'âge requis pour bénéficier de la retraite à taux plein. C'est pourquoi cette provision a été dotée charges patronales incluses.

Emprunts et dettes

Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit :

Les opérations enregistrées dans ce compte se rapportent à deux emprunts souscrits par **agéa** auprès de son établissement bancaire (429 K€) et aux intérêts courus afférents pour la période du 16 novembre au 31 décembre 2016 (1 K€).

Le premier de ces emprunts date de novembre 2012. Il a été souscrit pour compléter le financement de l'acquisition des nouveaux locaux de PARIS 14^{ème} à hauteur de 1.000 K€, au taux d'intérêt annuel de 2,41 %, sur une période de 7 ans (soit jusqu'au 15 novembre 2019) ; il est remboursable en tout ou partie par anticipation sans frais. Le capital restant dû au 31 décembre 2016 s'élève à 429 K€.

Le second emprunt date de 16 juillet 2013. Il avait été souscrit pour une période de 3 ans qui s'est achevée, sans incident, le 15 juillet 2016.

Il est rappelé que l'emprunt restant est garanti par le nantissement, au profit de la banque, de 1.294 parts du FCP **agéa** Avenir représentant 120 % du capital restant dû.

Précisons que le nombre de parts nanties en garantie de ce prêt est révisé le 15 novembre de chaque année afin de tenir compte des remboursements trimestriels effectués et de la valeur liquidative des parts de FCP à cette même date.

Fournisseurs et comptes rattachés :

Ce poste est constitué :

- du solde des comptes fournisseurs pour un montant de 288 K€, dont 48 K€ dus à **agéa PROMOTION** aux titres de ses prestations de l'année (programme « Avantages Adhérents », abonnements « gratuits » à La Lettre **agéa** principalement) et 129 K€ à EFFICY au titre de la refonte du système informatique ;
- d'un total de 5 K€ de factures sur prestations 2016 non parvenues.

Dettes fiscales et sociales :

Sont regroupés dans ce poste :

- la provision pour congés à payer et charges sociales afférentes, soit 139 K€ ;
- le solde restant dû des charges sociales assises sur les salaires, représentant une somme de 77 K€ ;
- un total de 65 K€ de dettes fiscales, dont 38 K€ de TVA, 23 K€ de taxes assises sur les salaires et 4 K€ de taxe diverses.

Autres dettes et Charges à payer :

Les éléments les plus significatifs de ces postes sont :

- les cotisations perçues en décembre 2016, à reverser aux structures, soit 9 K€ ;
- les frais de déplacement restant dus aux agents généraux pour 20 K€ ;
- les charges à payer pour 24 K€ constituées principalement d'honoraire 2016 qui seront à payer en 2017 (18 K€).

La ventilation des emprunts et dettes, par nature et échéance, se présente comme suit :

<i>Dettes</i>	<i>Valeur nette</i>	<i>Échéance à</i>		
		<i>1 an au plus</i>	<i>de 1 à 5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunt	430 120,47	144 120,47	286 000,00	
Fournisseurs et comptes rattachés	288 420,19	288 420,19		
Dettes fiscales et sociales	281 407,59	281 407,59		
Autres dettes	54 243,30	54 243,30		
<i>Total</i>	<i>1 054 191,55</i>	<i>768 191,55</i>	<i>286 000,00</i>	

6 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Produits d'exploitation**

Le total des produits d'exploitation de la Fédération s'élève à 4.673 K€, ventilé comme suit :

<i>Produits d'exploitation</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>	<i>Variation</i>
Cotisations des membres adhérents	4 208 786,12	4 184 619,13	24 166,99
Production biens et services	351 125,83	316 196,87	34 928,96
Subvention d'exploitation	57 290,66	55 635,11	1 655,55
Reprise sur provisions et transfert de charge	48 250,63	48 764,33	-513,70
Autres produits d'exploitation	7 482,64	1 552,25	5 930,39
Total	4 672 935,88	4 606 767,69	66 168,19

Cotisations des membres adhérents :

Il s'agit du montant des cotisations, net de TVA, perçu au titre des adhésions de l'exercice.

Pour l'exercice 2016, l'ensemble des modalités d'adhésion pratiquées au titre de l'exercice précédent a été reconduit : taux de cotisation, clé de répartition entre **agéa** et les groupements membres, barèmes particuliers (nouveaux agents, DROM-COM).

Un nouveau barème particulier a par ailleurs été adopté à compter de 2016 ; il concerne les agents dont le chiffre d'affaires prévisionnel de l'exercice est inférieur ou égal à 50.000 € qui bénéficient d'une cotisation forfaitaire de 150 €.

Le nombre des adhésions est en léger recul avec 6.576 agences adhérentes contre 6.647 en 2015, sans effet toutefois sur la progression du montant des cotisations perçues (+ 24 K€, soit + 0,58 %).

Production biens et services :

Ce poste du compte de résultat totalise les produits générés par les prestations de service aux adhérents et la mise à disposition du personnel de la Fédération.

Les opérations de l'exercice n'appellent pas de commentaire particulier ; leur fluctuation d'une année sur l'autre est principalement liée, en ce qui concerne la mise à disposition du personnel, au volume d'activité d'**agéa PROMOTION**, d'**agéa FORMATION** et à la participation du **geia**.

Subvention d'exploitation :

Sont enregistrées dans ce poste les subventions reçues principalement du FIF-PL et de l'AFGPN au titre du financement du paritarisme. Ces subventions varient, d'une année sur l'autre, en fonction des montants de participation à la formation continue des agents et de leurs collaborateurs collectés par ces deux institutions.

Reprise sur provisions et transfert de charges :

Les reprises sur provisions constatées au titre de l'exercice 2016 résultent du solde de la provision relative à la procédure initiée par agéa en 2014 et qui s'est achevée en 2016.

Le compte de transfert de charges reste stable (22 K€ contre 22K€ pour l'exercice 2015) ; il n'appelle pas de commentaire particulier.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation de la Fédération s'élèvent à 4.593 K€, en augmentation de 7,55 % par rapport à 2015, et se ventilent comme suit :

<i>Nature des charges</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>	<i>Variation</i>
Autres achats et charges externes	2 375 444,91	2 261 179,01	114 265,90
<i>dont sous-traitance</i>	111 999,03	18 341,45	93 657,58
<i>dont locations toutes natures</i>	77 828,00	77 799,19	28,81
<i>dont charges de copropriété</i>	47 218,58	50 937,19	-3 718,61
<i>dont primes d'assurances</i>	545 316,72	543 728,26	1 588,46
<i>dont colloques, séminaires & conférences</i>	85 732,88	57 392,08	28 340,80
<i>dont personnel intérimaire</i>	53 676,36	28 854,82	24 821,54
<i>dont honoraires, frais d'actes & contentieux</i>	268 928,14	289 798,37	-20 870,23
<i>dont promotion, imprimés, publications</i>	266 917,47	308 505,95	-41 588,48
<i>dont frais de déplacement des AGA</i>	242 495,80	248 491,94	-5 996,14
<i>dont frais d'affranchissements & télécom</i>	66 686,17	55 280,88	11 405,29
<i>dont autres comptes</i>	608 645,76	582 048,88	26 596,88
Impôts et taxes	110 298,03	98 953,23	11 344,80
Salaires, charges sociales et autres charges de personnel	1 643 079,19	1 490 472,01	152 607,18
Dotations aux amortissements	259 426,42	274 258,29	-14 831,87
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant	0,00	0,00	0,00
Dotations aux provisions pour risques et charges	82 620,73	10 489,87	72 130,86
Autres charges d'exploitation	121 890,93	135 074,86	-13 183,93
Total	4 592 760,21	4 270 427,27	322 332,94

Les variations de charges d'exploitation les plus significatives sont les suivantes :

Autres achats et charges externes :

- étude et recherche (+16 K€) : achat d'une étude sur l'assurance (marché, réseaux) ;
- colloque, séminaire et conférence (+ 28K€) : Rencontres **agéa** organisées e nouveau en 2016 ;

- personnel intérimaire (+ 25K€) : remplacement en début d'année au service RGC et à l'accueil suite au départ des titulaires des postes, mission spéciale liée aux travaux afférents à l'enquête sur la représentativité patronale ;
- honoraires (- 15 K€) : dépenses liées à des procédures closes non renouvelées
- actions de communication (- 42 K€) : certaines opérations 2015 n'ont pas été renouvelées en 2016 ou ont généré des dépenses moindre ;
- prestations diverses (+ 90 K€) : assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du renouvellement de notre système d'information, formation des délégués média régionaux,

Impôts, taxes et versements assimilés :

Ce poste du compte de résultat enregistre les obligations d'agéa en matière de fiscalité. L'augmentation constatée sur ce poste du compte de résultat concerne la taxe sur les salaires, directement liée à la variation du montant des salaires soumis et au paiement d'une indemnité de départ partiellement soumise.

Salaires et charges sociales :

Les variations les plus significatives du poste « Salaires » sont les suivantes :

- rémunération du personnel / primes et gratifications accordées (+ 38 K€) ;
- variation des indemnités de congés à payer au 31 décembre (+ 11 K€) ;
- indemnités de départ versées (+60 K€).

La variation des charges sociales n'appelle pas de commentaires particuliers.

Dotations aux amortissements :

La diminution des dotations de l'exercice (- 13 K€) n'appelle pas de commentaire particulier.

Dotations aux provisions pour risques et charges :

La variation des dotations aux provisions pour risques et charges résulte d'une plus forte dotation en 2016 au titre des indemnités de départ à la retraite (+ 72 K€) en raison de l'augmentation du plafond d'indemnité porté de 4 à 6 mois de salaire de référence au 1^{er} janvier 2016.

Pour mémoire, le calcul du montant des provisions pour indemnités de départ à la retraite et pour primes de médaille du travail est basé sur des hypothèses de réalisation tenant compte de facteurs de probabilité individuels propres à chaque collaborateur d'agéa (hors mortalité).

Autres charges :

La variation de ce poste du compte d'exploitation s'explique comme suit :

- nouveaux coûts de droit d'utilisation de logiciels (+ 6 K€) ;
- absence de droit à l'image payés en 2016 (- 23 K€) ;
- majoration des subventions versées aux syndicats et régions (+4 K€).

Produits financiers

Les produits financiers correspondent généralement aux plus-values de cession de valeurs mobilières de placement réalisées et à la rémunération des comptes courants bancaires.

En 2016, il n'a été procédé à aucune cession de part du FCP. Aucune plus-value n'a donc été constatée.

Quant aux produits de rémunération de la trésorerie courante, ceux-ci sont servis sur la base du taux Eonia diminué de 0,15 point. En 2016, ce taux est resté inférieur à zéro tout au long de l'année ; aucune rémunération de nos disponibilités n'a donc été perçue.

Charges financières

Elles sont constituées des intérêts de l'exercice dus au titre de l'emprunt souscrit le 14 novembre 2012 pour le financement de l'acquisition des locaux Paris 14^{ème} et de celui souscrit le 16 juillet 2013 pour le refinancement des travaux d'aménagement desdits locaux.

Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels sont constitués d'une dette fournisseur datant de 2007 - 2008 non réclamée et annulée en 2016.

Charges exceptionnelles

Le montant des charges exceptionnelles de l'exercice correspond :

- au montant des frais irrépétibles et dépens d'appel mis à la charge d'agéa dans le cadre du dossier CMU, soit 9K ;
- à une dotation d'amortissement exceptionnelle sur immobilisations non totalement amorties mises au rebut en 2016.

Résultat

L'excédent de l'exercice se ventile comme suit :

<i>Nature du résultat</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>	<i>Variation</i>
Résultat d'exploitation	80 175,67	336 340,42	-256 164,75
Résultat financier	-12 650,12	-17 629,74	4 979,62
Résultat exceptionnel	-10 993,02	-450 554,86	439 561,84
Impôt sur les sociétés	0,00	0,00	0,00
Total	56 532,53	-131 844,18	188 376,71

7 - AUTRES INFORMATIONS

Engagements hors bilan

L'état des engagements hors bilan au 31 décembre 2016 se résume ainsi :

<i>Nature d'engagement</i>	<i>Montant</i>
Dettes garanties par des sûretés réelles	428.800 €
Crédit-bail	néant
Engagements donnés (avals, cautions, etc.)	néant
Engagements reçus (avals, cautions, etc.)	néant
Pensions, compléments de retraites	néant

Les dettes garanties mentionnées ci-dessus correspondent au montant restant dû sur l'emprunt souscrits par agéa pour financer l'achat des locaux de Paris 14^{ème}. La garantie consiste en le nantissement de 1.294 parts du FCP agéa Avenir représentant 120 % des sommes restant dues.

Opérations non inscrites au bilan

Au 31 décembre 2016, il n'y a pas d'opération à signaler.

Parties liées

Aucune opération avec des parties liées n'est à mentionner dans la mesure où ces transactions sont réalisées avec **agéa Promotion**, société anonyme contrôlée en quasi-totalité par **agéa**.

Effectif

Au 31 décembre 2016, l'effectif d'**agéa** est composé de 24 personnes, soit 17 femmes (3 employées - 4 agent de maîtrise - 10 cadres) et 7 hommes (1 agent de maîtrise - 6 cadres).

8 - INFORMATIONS SPECIFIQUES AUX ORGANISATIONS SYNDICALES**Ressources à retenir pour la détermination des seuils**

Le total des ressources retenues pour la détermination des seuils d'obligation de présentation, de certification et de publication des comptes annuels prévus par le Décret n°2009-1665 du 28 décembre 2009 s'élève à 4.657 K€.

Ce montant a été déterminé comme suit :

<i>Ressources de l'exercice</i>	<i>Montant</i>
Cotisations reçues	4 208 786,12
- Reversements de cotisations	0,00
Subventions reçues	57 290,66
Autres produits d'exploitation	406 859,10
Produits financiers	0,00
Total	4 672 935,88

Fait générateur de constatation des cotisations

L'adhésion des agents généraux d'assurances à leurs organisations syndicales n'a pas un caractère obligatoire. **agéa** ne peut donc se prévaloir d'un quelconque droit de créance sur les cotisations syndicales appelées auprès des agents.

En conséquence, les recettes de cotisations ne sont comptabilisées que lors de leur encaissement effectif.

agéa percevant les cotisations pour le compte des organisations qui en sont membres, ces cotisations encaissées sont dans un premier temps comptabilisées en compte de tiers.

Dans un second temps, à la fin de chaque mois, les cotisations encaissées sont réparties entre **agéa** et ses membres selon les modalités définies chaque année par le Conseil fédéral, et la quote-part d'**agéa** est alors constatée en produits d'exploitation.

Contributions publiques de financement

agéa n'a perçu aucune contribution publique, tant au titre de l'exercice 2016 qu'au titre des exercices précédents.

Actions de solidarité

Aucune action de cette nature n'a été constatée dans les comptes d'**agéa**, tant au titre de l'exercice 2016 qu'au titre des exercices précédents.

Contributions en nature

Aucune personne ni aucun bien n'a été mis à la disposition d'**agéa** au cours de l'exercice 2016.

Personnes morales appartenant au périmètre d'ensemble

Il est précisé qu'**agéa** contrôle, au sens de l'article L.233-16 du code de commerce, deux personnes morales, sans entretenir avec elles de lien d'adhésion ou d'affiliation.

Ces deux personnes morales faisant chacune l'objet d'un contrôle légal de leur comptes annuels, **agéa** a opté pour l'application des dispositions du point b) de l'article L 2135-2 du code du travail (méthode dite des « comptes annexés » ou « comptes de groupe »).

agéa PROMOTION

agéa PROMOTION est une société par actions simplifiée, au capital de 40.000 € composé de 250 actions de 160 € chacune.

agéa possède 244 de ces actions, soit 97,60 % du capital de la Société, et détient donc directement la majorité des droits de vote, exerçant ainsi un contrôle exclusif sur la Société.

La date de clôture des comptes de la Société est identique à celle d'**agéa**, soit le 31 décembre. Le résultat comptable de l'exercice 2016 de la Société est de -115.280,41 € et sa situation nette comptable à 585.655,26 €.

Le Commissaire aux Comptes chargé du contrôle légal des comptes de la Société est TUILLET Audit, sis 29 rue du Pont – 92200 NEUILLY SUR SEINE.

PRAGA

Praga est une association « Loi 1901 » dont seize des trente administrateurs sont désignés par **agéa**.

La date de clôture des comptes de l'association est identique à celle d'**agéa**, soit le 31 décembre.

Les comptes de l'Association pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 n'ont pu être arrêtés à la date d'arrêtés des comptes de l'exercice 2016 d'**agéa** par le Conseil fédéral et ne pourront pas l'être à la date d'approbation de ces mêmes comptes par l'Assemblée générale.

En conséquence, nous communiquons le résultat comptable de l'exercice 2015 de l'Association, dernier exercice arrêté, qui s'élève à 283.946,65 € et sa situation nette comptable à 48.273.027,41 €

Le Commissaire aux Comptes chargé du contrôle légal des comptes de l'association est la société anonyme Grant Thornton, sise 100 rue de Courcelles – 75017 PARIS.

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

AGEA

Fédération Nationale des Syndicats d'Agents Généraux d'Assurance

Syndicat professionnel régi par les articles L.2131-1
et suivants du Code du travail
30, rue Olivier Noyer
75014 Paris

Tuillet Audit

SA d'Expertise Comptable et de Commissariat aux
Comptes au capital de 429 080 € inscrite au tableau de
l'Ordre de la région Paris Ile-de-France et membre de
la Compagnie régionale de Versailles
29, rue du pont
92200 Neuilly-sur-Seine
RCS Nanterre 343 541 231

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

AGEA

Fédération Nationale des Syndicats d'Agents Généraux
d'Assurance

Exercice clos le 31 décembre 2016

A l'attention des Membres de l'Assemblée,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels d'AGEA tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil fédéral. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La Fédération a comptabilisé des provisions pour risques et charges selon les modalités décrites dans la note 5 de l'annexe aux comptes annuels « Notes sur le Bilan - Provisions pour risques et charges ». Sur la base des informations disponibles, nos travaux ont consisté à analyser les processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les risques faisant l'objet de ces provisions, et à examiner les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations communiquées par votre Fédération à l'appui des provisions constatées afin d'en apprécier le caractère raisonnable. Nous avons également vérifié que la note 5 de l'annexe aux comptes annuels « Notes sur le Bilan - Provisions pour risques et charges » fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 9 juin 2017

Le Commissaire aux comptes

Tuillet Audit
Membre français de Grant Thornton International



Brigitte Vaira-Bettencourt
Associée